



Vie Pratique

Vie Municipale

Vie Associative

Vie Scolaire

Intercommunalités



Je suis CHARLIE

Le mot du Maire

A l'aube de cette nouvelle année 2015, en mon nom et au nom de l'ensemble des membres du Conseil Municipal, je vous présente tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite. L'année qui vient de s'écouler a vu le renouvellement de l'équipe municipale.

Vous avez été très nombreux à lui apporter votre soutien et à lui accorder votre confiance, pour qu'elle engage le projet présenté.

Cette équipe, que j'ai l'honneur de diriger, doit malheureusement faire face à la démission de mon 1er adjoint en charge de l'action sociale et de l'urbanisme. Pour des raisons personnelles, Jean Pierre BALANCHE, également conseiller communautaire et vice-président du CCAS a quitté BONNETAN. Son action à votre service a toujours été exemplaire par son engagement et son dévouement. Qu'il me soit ici permis de l'en remercier publiquement, nous ne l'oublions pas.

En la circonstance, l'organisation de l'équipe municipale a été adaptée et vous est présentée en détail dans ce bulletin.

2014 a été l'année de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires dans notre école. Ce projet important a été piloté par un comité regroupant tous les acteurs concernés par cette réforme, élus, enseignants, parents et gestionnaire de l'accueil des enfants.

Le premier quadrimestre a permis aux enfants de s'adapter à la nouvelle organisation de la semaine scolaire sur 4,5 jours et de découvrir les Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP), en particulier sur la plage horaire de 16h à 17h.

Le volet financier de ce dossier a fait l'objet d'une grande attention, afin d'optimiser les dépenses engagées et ne pas obérer de manière définitive les finances communales.

L'année passée a également vu la fin des travaux du parc : le village dispose désormais d'un équipement de qualité qui permet à tous nos administrés et aussi à de nombreux promeneurs de profiter d'un cadre champêtre agréable et ludique.

D'autres chantiers ont été menés, par exemple :

- ◆ d'importants travaux de voirie, en particulier les parkings de la salle des fêtes et de la mairie, réalisés.
- ◆ de nouvelles plaques de rue, mises en place.
- ◆ la clôture de l'école, refaite.
- ◆ tous les locaux communaux, branchés sur le système d'assainissement collectif.
- ◆ le lavoir, restauré avec l'aide de la CDC.
- ◆ la réfection complète de la RD 13^E4 traversant le village, réalisée par le Conseil Général.

Suite page 2 ...

L'ACTUALITE ... Conseil municipal du 17 décembre	2
VIE MUNICIPALE ... Le centre bourg change de visage	3
EQUIPE MUNICIPALE ... 3 adjoints et 3 délégués Avancement des projets	4
CONSEIL MUNICIPAL ... Une nouvelle organisation Les commissions	5
GRAND ANGLE ... Le Père Noël à l'école L'école change de rythme L'accueil périscolaire Le Téléthon 2014	6/7
VIE ASSOCIATIVE ... Les activités de l'AAFB Le mot de la Présidente La réforme territoriale Le CCAS	8 9 10
VIE PRATIQUE Création annuelle des entreprises Recensement 2015 et INTERCOMMUNALITES	11



Bonne et heureuse année à tous

C'est le nombre de milliers d'euros inscrits au budget 2014 représentant la capacité d'autofinancement des investissements de la commune.

Suite page 1 ... Le mot du Maire.

La liste n'est pas exhaustive. Sachez que tous ces travaux ont été réalisés sans avoir recours à l'emprunt, en obtenant d'importantes subventions du Conseil Général, de l'Etat et également de l'Europe (fonds LEADER).

Pour 2015, le grand projet concernant la réhabilitation des vieux bâtis communaux situés rue de la Merci va débiter.

Au plan d'action de l'année, figure aussi le projet de sécurisation de la RD 13^F4, du bourg jusqu'à la départementale D936.

Côté voirie, la réhabilitation des fossés communaux et de certaines routes en mauvais état est au programme.

Nous continuerons à apporter notre soutien aux nombreuses associations qui participent à l'animation de notre village.

Malgré un contexte économique difficile, porté en particulier par la confirmation de la diminution des dotations de l'Etat, nous nous engageons à tenir le cap de nos promesses.

Nous avons su relever des défis autrement importants.

Nous avons la ferme volonté, le courage et l'ambition de conserver tout l'attrait de notre village pour continuer à y couler des jours heureux.

Bonne et heureuse année à tous.

Alain BARGUE

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 17 DECEMBRE 2014

2 conseillers absents excusés : MM. BALANCHE et DERUE

1 - Approbation du procès-verbal du conseil du 4 novembre 2014 :

Approuvé à l'unanimité sous réserve des modifications suivantes : page 1 : 1^{ère} ligne, remplacer septembre par novembre, page 9 : ligne 27 remplacer 1 571€ par 1 751€, page 14 : rajouter MC BLONDEAU.

2 - Démission de Jean-Pierre BALANCHE, 1^{er} adjoint, pour raison personnelle. M. le Maire indique qu'il faut attendre l'acceptation par M. le Préfet de cette démission pour pouvoir voter la mise en place d'une nouvelle organisation. Dans cette attente, M. le Maire informe le Conseil municipal de ses intentions de proposition de candidatures :

- ◆ Alain Lafontana : 1^{er} adjoint (Commission Finances, Communication, Action Sociale),
- ◆ Thierry Agert : 2^{ème} adjoint (Commission Patrimoine, Voirie, Sécurité et Vie Associative),
- ◆ Nadia Chansavang : 3^{ème} adjoint (Commission Vie Scolaire),
- ◆ Marie-Laure Cassierou : déléguée à l'Action Sociale et au CCAS.
- ◆ Pascale LASSOUDIÈRE et Gilbert DAMÈME conserveront leur délégation.

3 - Parc : point sur les travaux : 43 611€ restent à payer à l'entreprise Bouyrie de Bie. La Mairie a négocié 14 000€ de pénalités de retard, il reste donc à payer 29 611€. L'assurance de l'entreprise devra prendre en charge la réfection des allées du parc détériorées par les intempéries en juillet 2014. Approuvé à l'unanimité.

4 - Projet de réhabilitation du bâti communal rue de la Merci : cession à l'euro symbolique, au bailleur social Gironde Habitat du terrain situé rue de la Merci en vue de la construction de logements locatifs. Adopté à l'unanimité.

5 - Contrat de couverture des risques statutaires : vote à l'unanimité pour le renouvellement auprès de l'assurance SMACL du contrat prenant en charge le différentiel entre les indemnités journalières de la sécurité sociale et le salaire à taux plein des employés municipaux en cas d'arrêt maladie.

6a - Contrat de l'employé municipal en CDD : évocation de la situation de l'employé actuellement à 35h dont 20h en CUI (financé à 85% par l'état) et 15h en CDD. M. le Maire souhaite amorcer une réflexion sur l'avenir de ce poste dont le contrat se termine le 30 juin 2015.

6b - Tarifs de la cantine scolaire : augmentation du coût des repas de 1.84 % par la société API donc répercussion sur les tarifs des repas qui passent à 2€45 pour les enfants et à 3€15 pour les adultes. Approbation à l'unanimité, tarifs applicables au 1^{er} janvier 2015.

6c - Recrutement en cas d'absence d'un employé territorial : Autorisation est donnée à M. le Maire pour faire appel à l'Association Intermédiaire des Hauts de Garonne en cas d'absence d'un employé municipal.

7 - Bilan sur les rythmes scolaires :

Points positifs : la mise en place des rythmes scolaires s'est faite dans de bonnes conditions grâce à la mobilisation de tous les acteurs (les enseignants, le personnel communal et les Francas).

La nouvelle organisation permet d'atteindre les objectifs visés : présence d'un animateur à la pause méridienne du lundi, aide à la préparation des repas dès 8h30, présence des ATSEM GS/CP sur 4 jours ainsi que la répartition des tâches pour l'entretien des locaux. Concernant les enfants de Loupes scolarisés à l'école : un point est à faire avec la municipalité de Loupes .

Points négatifs : le coût de la réforme est plus important que prévu 220€ ou 170€ déduction faite du fond d'amorçage.

Les TAPs ont bénéficié à 44 enfants lors du cycle 1 et à 46 enfants lors du cycle 2.

L'école comprenant 64 enfants en primaire, les TAPs ont donc touché 68.75% des enfants pouvant en bénéficier. Un ratio à améliorer.

8 - Convention SSIEG avec les Francas de la Gironde : autorisation donnée à l'unanimité pour la mise en place d'une convention avec les Francas dans le cadre d'un Service Social d'Intérêt Economique Général. Il faudra mettre en place un comité de pilotage composé d'élus et de partenaires qui se réunira 2 fois par an et qui désignera un comité technique en charge des questions plus pratiques.

9 - Compteurs gaz communicants : autorisation a été donnée à M. le Maire afin qu'il contractualise avec GRDF la pose d'une petite antenne à l'intérieur du clocher.

10 - Site internet : autorisation donnée à l'unanimité à la société SYS1 pour la refonte du site internet moyennant 3 000€.

14 - QUESTIONS DIVERSES

Le 28 mars 2015 : organisation avec la CDC d'un grand nettoyage inter-communautaire.

L'Association Bonnetanbulle a adressé un courrier à M. le Maire pour le remercier de la participation communale à la journée du Téléthon du 6 décembre 2014. Cette journée a eu beaucoup de succès avec 990€ récoltés en faveur de l'AFM Téléthon.

Lors du marché de Noël, plus de 300€ issus de la vente des objets fabriqués par les enfants ont été récoltés.

De plus, le troc de fournitures scolaires contre des objets réalisés par les élèves a été une réussite et profitera à des écoliers de Mayotte, département d'Outre Mer où l'accès à la scolarité est difficile.

Le centre-bourg change de visage.

Conformément aux engagements pris par l'équipe municipale lors de son élection, la Commission « Bâtiments Voirie Patrimoine » a engagé des consultations en vue de réhabiliter les locaux communaux sis rue de la Merci.



Un projet de réhabilitation.

Deux bailleurs ont été approchés (Gironde Habitat et Clairsiennne). Les premiers retours nous font envisager une destruction du bâtiment en vue d'une construction neuve qui pourrait aboutir à la création de 5 logements (Type 2 & 3).

La gestion serait assurée par le bailleur, la Municipalité conservant un droit de regard sur les attributions des dits logements.

Les deux bailleurs interrogés ne proposant pas de rétribution financière pour le terrain de 780 m² sur lequel les logements seraient situés, il a été envisagé une cession à l'euro symbolique.

Gironde Habitat ayant répondu favorablement aux attentes exprimées par la Commission, cette dernière a proposé de poursuivre le projet avec ce bailleur.

Le projet étant situé sur une zone de carrières dite sensible, où le doute a été levé, il va falloir adapter, début 2015 les documents d'urbanisme .

La Commission « Patrimoine Voirie et Sécurité » met tout en œuvre pour une mise à disposition des logements courant de l'année 2016.

Suite... page 4.

Suite page 3 ...
La Commission Patrimoine, Voirie et Sécurité.

Sécurisation de la liaison piétonne RD13E4.

Ce projet est engagé pour créer un cheminement doux et limiter la vitesse des voitures.

▶▶▶ Etude en cours.



L'aménagement du parc Canterane.

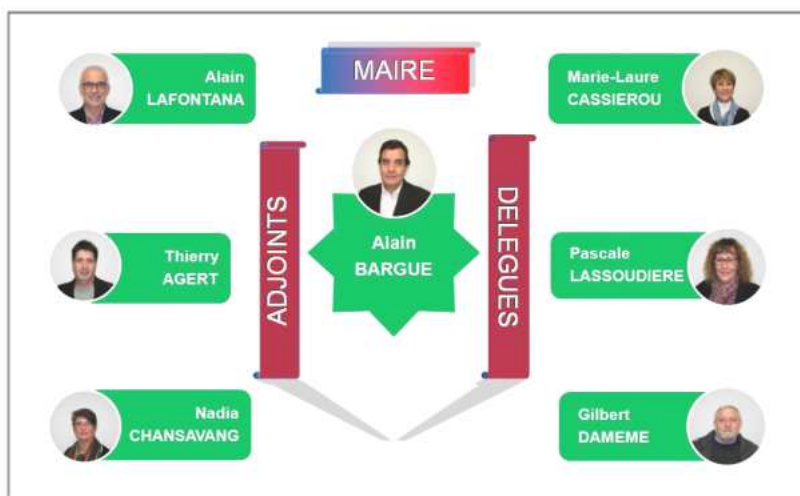
Après plusieurs mois de négociation sur le calcul des pénalités de retard, un accord amiable a été finalement trouvé.

▶▶▶ Le versement du solde des subventions reste à dénouer.



EQUIPE MUNICIPALE

3 adjoints et 3 délégués



Monsieur le Préfet de la Gironde a accepté par courrier du 5 janvier dernier la démission de Jean-Pierre BALANCHE et un conseil municipal extraordinaire s'est tenu le lundi 19 janvier à 20h pour décider de la nouvelle organisation de l'équipe municipale.

Pour information, l'ordre de nomination détermine le rang des adjoints : l'application de la règle légale fait que chacun des adjoints d'un rang inférieur à celui de l'adjoint qui a cessé ses fonctions se trouve promu d'un rang au tableau des adjoints. De fait, Alain LAFONTANA devient premier adjoint et Thierry AGERT deuxième adjoint. Le fait de devenir premier adjoint a pour autre conséquence depuis la dernière réforme territoriale, de devenir également conseiller communal.

Dans ce contexte et afin de limiter les impacts de cette réorganisation sur les instances opérationnelles, en particulier au niveau des commissions, tant au niveau de la commune que de la CDC des Coteaux bordelais, Alain LAFONTANA reprend la gestion du domaine de l'action sociale en contrepartie de celui de la vie scolaire.

Deux nominations

Une adjointe et une déléguée.

3^{ème} Adjointe - Nadia CHANSAVANG élue avec 8 voix, est chargée de la vie scolaire, de la jeunesse et du développement durable.

Marie-Laure CASSIEROU, élue avec 11 voix, est désignée déléguée à l'action sociale et au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Pascale LASSOUDIÈRE, Thierry AGERT et Gilbert DAMÈME continuent la gestion des activités dont ils ont la charge.

La gestion de l'urbanisme, auparavant compétence gérée par Jean-Pierre BALANCHE, est directement prise en charge par M. le Maire.

Ce domaine est d'ailleurs actuellement en pleine phase d'évolution au niveau de l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Une étude est en cours pour choisir la future organisation.

UNE NOUVELLE ORGANISATION.

Résumé des délégations

Le maire peut donner des délégations de fonctions à des conseillers municipaux dès lors que tous les adjoints sont titulaires d'une délégation. La délégation fait l'objet d'un arrêté.

La répartition des délégations

aux adjoints et aux conseillers municipaux délégués.

- ◆ Alain LAFONTANA : Finances, Communication, Action Sociale.
- ◆ Thierry AGERT : Patrimoine, Voirie, Sécurité, Vie Associative.
- ◆ Nadia CHANSAVANG : Vie Scolaire, Jeunesse, Développement Durable
- ◆ Marie-Laure CASSIEROU : Action Sociale, CCAS.
- ◆ Pascale LASSOUDIÈRE : Vie Associative, Action Sociale.
- ◆ Gilbert DAMÈME : Patrimoine Voirie et Sécurité.

Les délégations aux syndicats intercommunaux

Communauté de Communes Les Coteaux Bordelais	Alain BARGUE Alain LAFONTANA
S.I.A.E.P.A.N.C. de Bonnetan Adduction d'eau potable	Christian RAYNAL Thierry AGERT (suppléant)
S.I.E.C.M. Electricité	Gilbert DAMÈME Williams FORTAGE
S.I.E.T.R.A. de la Pimpine Protection inondations	Alain LAFONTANA Dominique DERUE Nadia CHANSAVANG (suppléante)
S.I.V. de Bonnetan Camarsac et Croignon Voirie	Thierry AGERT Gilbert DAMÈME

La composition des commissions communales.

Commission Action Sociale :

- ◆ H. JOFFRE, M.L. CASSIEROU, P. LASSOUDIÈRE, C. RAYNAL,
- ◆ G. DAMÈME, A. LAFONTANA

Commission Communication :

- ◆ C. CHERFA-CASES, E. CONDOM, H. JOFFRE, M.L. CASSIEROU,
- ◆ P. LASSOUDIÈRE, N. CHANSAVANG, G. DAMÈME,
- ◆ W. FORTAGE, A. LAFONTANA

Commission Finances :

- ◆ M.C. BLONDEAU, C. CHERFA-CASES, M.L. CASSIEROU,
- ◆ N. CHANSAVANG, G. DAMÈME, C. RAYNAL, D. DERUE,
- ◆ T. AGERT, A. LAFONTANA

Commission Patrimoine, Voirie, Sécurité :

- ◆ M.C. BLONDEAU, M.L. CASSIEROU, G. DAMÈME, C. RAYNAL,
- ◆ D. DERUE, W. FORTAGE, T. AGERT

Commission Urbanisme :

- ◆ E. CONDOM, N. CHANSAVANG, H. JOFFRE, C. RAYNAL,
- ◆ D. DERUE, W. FORTAGE

Commission Développement Durable :

- ◆ N. CHANSAVANG, H. JOFFRE, T. AGERT

Suite... page 10.

L'actualité des dossiers.

Réfection de la chaussée de la RD13E4.

Les travaux ont été réalisés conformément aux prévisions.



Les plaques de rues.

C'est fait !

▶▶▶ Montant 4 925€ TTC



Les parkings.

En marge du projet d'aménagement du parc Canterane, le parking du foyer rural a été totalement réhabilité.

Après l'extension de la zone parking de l'école, le revêtement du parking de la mairie a été refait dans sa totalité.

▶▶▶ Montant des travaux TTC :

- ◆ Foyer rural + mairie : 55 904€
- ◆ Ecole : 16 938€





Hommage à Charlie

De Paul ELUARD,



« Liberté
Sur mes cahiers d'écolier
Sur mon pupitre et les arbres
Sur le sable sur la neige
J'écris ton nom... »

Aujourd'hui, la liberté se dessine.

Le Père Noël à l'école

Comme les années passées, nos petits écoliers ayant été très sages et studieux, accompagnés de leurs maîtresses, espéraient la venue du Père Noël.



En effet, c'est vers 15h le vendredi 19 décembre dernier, qu'il s'est arrêté dans notre village. Il avait laissé rennes et traîneau dans le grand pré et c'est avec une hotte chargée qu'il a emprunté la route du bourg pour

arriver dans la cour de l'école, où l'attendaient, avec impatience les enfants, sous le préau.

Il a donc remis à chaque classe un gros cadeau commun, et à chaque enfant une poche de gourmandises. Certains enfants lui ont demandé de ne pas oublier leur cheminée, d'autres de faire un câlin, ou une grosse bise.....

Après le partage d'un goûter, le Père Noël a dit au revoir aux enfants de notre village pour continuer sa tournée vers d'autres écoles où d'autres enfants guettaient son arrivée.

C'est avec des cris de joie qu'ils ont accompagné le Père Noël au portail de l'école et lui ont dit : "A l'année prochaine !".



Bonnetan a changé de rythme

Depuis le 2 septembre, les nouveaux rythmes scolaires sont opérationnels à l'école Chante-Rainette.

Préparer l'application d'une telle réforme ne s'improvise pas. Bonnetan a fait le choix d'un report en 2014 pour garantir le temps d'analyse, d'études préalables, de veille et surtout de concertation nécessaire avec tous les acteurs locaux.

►►► 5 mois de préparation pour la réussite du projet

La Commission Vie Scolaire et Jeunesse a finalement mis en place une organisation de qualité.

Ceci n'a pu être possible que :

- ♦ **par la volonté d'apporter plus de confort à nos enfants :** la pause méridienne a été allongée d'un ¼ d'heure permettant aux maternels de prendre le temps de déjeuner tranquillement sans être pressés par l'horaire du second service. De plus, la présence d'une animatrice proposant des TAPs méridiens les lundis, mardis, jeudis et vendredis a permis d'alléger la surveillance de la récréation. Enfin, des corrections ont été apportées aux différents dysfonctionnements de type organisationnel observés.
- ♦ **par l'attention portée à la démarche engagée, avec une méthode de travail rigoureuse,** en partenariat avec Les Francas, professionnel de l'animation. Un S.S.I.E.G. accordant plus de souplesse et de visibilité a été mis en place sur les bases d'un cahier des charges très précis, passant par l'obligation de se positionner fortement dans des partenariats locaux et de travailler avec les autres acteurs du territoire intercommunal.
- ♦ **par l'état d'esprit d'écoute permanente,** en menant en amont une concertation avec l'équipe enseignante, les parents d'élèves, le personnel communal, les Francas, les élus et ceci toujours au service des enfants.

Toutes les activités sont opérationnelles, et ce depuis le jour de la rentrée, grâce à cet important travail de préparation.

Ces temps sont assurés par des animateurs des Francas qualifiés dans les domaines de la culture, du sport..

Ils permettent à l'enfant d'avoir des moments de détente en fin de journée, de découvrir de nouvelles activités, de participer à des animations ludiques. L'organisation est adaptée à la nature de l'activité et à l'âge des enfants.

Les activités sont présentées sous forme de parcours de découverte ou d'initiation, sur un cycle entre deux périodes de vacances scolaires.

►►► 69% des enfants du primaire profitent des nouvelles activités périscolaires. Un taux à conforter.

Dès janvier 2015, des intervenants locaux animent ces TAPs, ainsi l'atelier «Jeux d'aiguilles» animé par les couturières de l'Association des Familles, accueillent tous les mardis soirs 14 enfants.



L'accueil périscolaire

Les projets en cours et à venir au sein de l'accueil périscolaire de Bonnetan, cette année :

« Troc sur Mayotte » s'inscrit dans le projet « un cahier et un crayon », projet auquel nous participons depuis plusieurs années maintenant. L'objectif est de sensibiliser les enfants à la solidarité. L'accueil a réalisé des objets de décoration qui vont être troqués contre du matériel scolaire qui sera ensuite acheminé vers Mayotte.

Le projet carnaval a toujours autant de succès. Le thème de cette année est « Au fil du temps » en partenariat avec l'école et l'Association Bonnetanbulle. Au programme, construction de Monsieur Carnaval, confection d'accessoires, de costumes...



Un travail de coopération

Un travail de coopération entre la classe de Petite-Moyenne Section et l'Association des Familles a été mis en place. Courant janvier/février, trois membres de l'Association des Familles viendront montrer, aux enfants de Petite-Moyenne Section, des travaux de couture et échanger avec eux autour de leurs expériences.

Ces dames confectionneront les habits d'une de nos mascottes « Loulou » en s'inspirant de l'album « Le loup qui voulait changer de couleur ».

Chaque jour, Loulou aura donc son habit approprié.

Le carnaval de l'école Rendez-vous le vendredi 13 mars 2015

Chaque classe, à partir du 19 janvier, ira, dans un créneau défini, à l'accueil périscolaire pendant le temps de classe, pour réaliser une partie de Monsieur Carnaval. Ce carnaval débutera à 18h par un défilé, l'embrèvement de Monsieur Carnaval et finira par une soirée conviviale.

▶▶▶ Les parents sont invités à se déguiser tout comme les enfants.

Bonnetanbulle

La première édition du Téléthon à Bonnetan s'est déroulée le samedi 6 décembre 2014 sous un beau soleil d'hiver.

Sous l'impulsion de l'équipe enseignante de l'école Chante Rainette, une course parrainée a été organisée dans le Parc de la Canterane. Enfants, parents et Bonnetanais venus nombreux courir pour cet événement sportif se sont vus offrir une collation par la société de restauration API. L'Association Bonnetanbulle avait en parallèle organisé une dictée et une conférence scientifique animée par un Professeur renommé de l'Université de Bordeaux.



Les enfants ont également pu s'amuser dans la structure gonflable, installée en partenariat avec la Mairie de Bonnetan.

La Mairie et les associations de Bonnetan (Comité des Fêtes et Association des Familles) nous ont particulièrement aidés pour organiser cette manifestation et nous tenons à les en remercier chaleureusement.

La mobilisation de tous a permis de faire de cette journée une belle fête et de récolter 990 euros pour l'AFM-Téléthon.





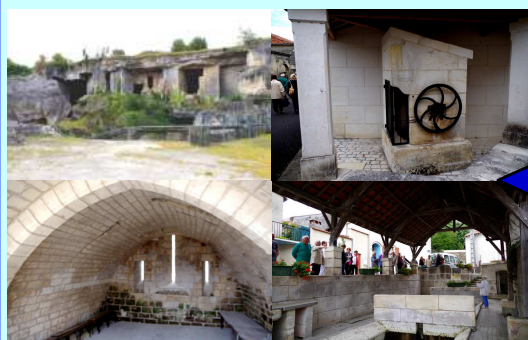
20 SEPTEMBRE 2014 Rando Rallye.

Cette année encore cette Rando s'est déroulée dans un «esprit de compétition bon enfant». Une balade sur la commune de Fargues St Hilaire en début d'après-midi, un questionnaire à remplir pendant le parcours, à l'arrivée, quelques lots pour les premiers. Sangria et grillades pour tout le monde, jusq'en début de soirée...



21 SEPTEMBRE 2014 Voyage en Charente.

Départ de Bonnetan à 8h30 en direction de St Même les Carrières .
Visite guidée de ce petit village situé en «Grande Champagne». Premier cru de Cognac, mais aussi connu pour ses carrières de pierres dont l'exploitation remonte aux VIII^{ème} et IX^{ème} siècles. L'entrée des carrières, est située à 60 mètres de profondeur sur plusieurs étages, visite également de l'église romane, du vieux château, du four banal, du lavoir...



12 OCTOBRE 2014 ... Le repas de l'Amitié.

Un cabaret à Bonnetan !



Depuis quelques années, le repas de l'amitié a pris le relais de la traditionnelle kermesse des aînés.

Un clin d'œil à celle-ci où nous avons renoué avec la formule « Repas + Animations » et remplacé la Tombola par une bourriche pour garder plus de temps pour les animations.

Ce repas apprécié par tous a été animé par la Troupe La Clef des champs et sa talentueuse «CHARLOTTE», qui a eu le grand plaisir quelques jours après, de gagner 75 000 € au jeu de NAGUI «N'oubliez pas les paroles» sur France 2.

En bref et en images

Sous la houlette de Françoise, décoration , mise en place de la salle: Huguette, le bureau , les conjoints...

Christian : mise en place de la sono.

Laurette, Carmen et Jean Claude: aux fourneaux.

Service en salle et plonge : le bureau , conjoints et bénévoles .

Annie et Eliane : vente atelier couture.



▶▶▶ Suite... page 9.

Le mot de la Présidente



Il suffit de 12 coups, un certain jour, à minuit, pour qu'une année entière se termine. Heureusement, une autre, aussitôt, commence que nous souhaitons à toutes et tous pleine de grands et de petits bonheurs.

C'est justement quelques-uns de ces petits bonheurs simples : bonheur de passer des moments ludiques ensemble, bonheur de travailler ensemble, bonheur tout court de l'amitié partagée, que l'association essaie de vous proposer, chaque année.

Si vous désirez avoir plus de précisions et connaissances sur notre association, ne manquez pas notre **Assemblée Générale le samedi 31 Janvier à 14h30 au Foyer Rural de Bonnetan.**

Nous vous y espérons nombreux, car, pour perdurer, nous avons besoin de vous.



Merci à tous nos fidèles adhérents pour la confiance qu'ils nous accordent. Toute notre équipe vous souhaite une bonne et heureuse année 2015.

Quoi de neuf Une nouvelle activité ?

L'Association organise un jeudi sur deux un après-midi ludique à la Maison des Associations.

►►► Suite... page 12.

Du 17 au 24 MAI 2015 ... à bord du « MSC ARMONIA »

Croisière en méditerranée



Faire une croisière en Méditerranée c'est partir à la découverte de quelques pays au patrimoine historique millénaire. Berceau de la civilisation, la Méditerranée offre aux voyageurs une variété incroyable

de destinations et de cultures diverses à découvrir.

Six escales sont prévues à partir du port de MARSEILLE. GENES, NAPLES, MESSINE, LA VALETTE, TUNIS et BARCELONE jalonnent le périple de cette croisière pour un dépaysement total à destination de régions ensoleillées.

Le débarquement à Marseille est prévu le 24 mai à 12h.

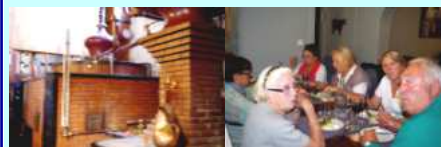
Bon voyage aux nombreux participants, pour qu'ils en reviennent avec des souvenirs plein la tête...

Suite page 8 ...

Rétrospective 2014 : Voyage en Charente.



... à 11h, visite et dégustation dans un domaine viticole, pineau blanc, pineau rouge, pineau blanc...



Déjeuner à 12h30 à Bassac à l'Auberge du Condé avec un petit menu « Dégustation » : de l'apéro... au dessert à base de cognac...



... à 15h, croisière de 1h30 sur la Charente à bord d'une gabarre reconstruite selon les techniques du XVII^{ème}, puis visite de «La maison des gabarriers» à St Simon. Ce musée retrace, au travers de maquettes, d'outils, de photos et de documents la vie des hommes qui construisaient et manœuvraient ces bateaux à fond plat.

Retour à Bonnetan vers 18h après une journée pleine de souvenirs.

53

personnes inscrites

COMPLET

Suite page 5 ...
La composition des Commissions.

Commission Vie Associative, Culture, Sports :

- ◆ M.C. BLONDEAU, C. RAYNAL
- ◆ M.L. CASSIEROU, D. DERUE,
- ◆ P. LASSOUDIÈRE, H. JOFFRE,
- ◆ T. AGERT.

Commission Vie scolaire , Petite enfance, Jeunesse :

- ◆ M.C. BLONDEAU, E. CONDOM
- ◆ C. CHERFA-CASES,
- ◆ W.FORTAGE, ALAFONTANA,
- ◆ N. CHANSAVANG.

Commission Assainissement collectif :

- ◆ C. RAYNAL, D. DERUE,
- ◆ G. DAMEME, A. LAFONTANA,
- ◆ A. DARTHIAL, J. ROQUE
- ◆ D. MIRAVETE.



La composition du C.C.A.S.

Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale est composé par des élus et des membres de la société civile nommés par le Maire.

Les élus :

- ◆ A. BARGUE, M.L CASSIEROU
- ◆ M.C BLONDEAU, H JOFFRE,
- ◆ P. LASSOUDIÈRE, G DAMEME,
- ◆ C. RAYNAL, A. LAFONTANA

Les membres nommés :

- ◆ B. AGERT, A. BOIS, E. BRILLAT,
- ◆ E. GODARD, F. GUZMAN,
- ◆ M. LASSALE SAINT CHRISTAU,
- ◆ N. RAGOUGNEAU

Dimanche 18 janvier, 62 aînés autour de la table.

Toujours très apprécié par les convives, le repas des anciens est organisé par les membres du C.C.A.S. Il s'agit avant tout d'un moment qui permet de se retrouver, d'échanger des nouvelles des amis pour passer un après-midi festif.



REFORME TERRITORIALE

et ses conséquences

La loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, dite «loi MAPAM», vise à clarifier les compétences des collectivités territoriales. Elle fait partie de l'acte III de la décentralisation. La réforme territoriale est depuis plusieurs années une source inépuisable de débats, de polémiques, ainsi que de questionnements et d'inquiétudes chez les élus.

Avant tout, il est nécessaire d'observer que tous les acteurs publics des territoires sont soumis aujourd'hui à des évolutions majeures : régions, départements, intercommunalités et communes.

L'objectif premier de la construction de ce nouveau modèle d'organisation et d'action publique doit être présent à l'esprit : les collectivités doivent réaliser à elles seules 11 milliards d'euros d'économies d'ici 2017.

▶▶▶ Réforme territoriale = davantage d'économies, plus d'efficacité



Quelques changements au 01 janvier 2015

La CUB (Communauté Urbaine de Bordeaux) prend le statut de Métropole et va engendrer tout un processus de transferts de compétences et de mutualisation des services.

Le syndicat mixte du Pays Cœur Entre-deux-Mers est également transformé en PETR : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural à compter du 1^{er} janvier 2015.

Le Conseil Général devient le Conseil Départemental et notre canton fait l'objet d'un redécoupage en y intégrant la commune de Tresses. Le canton de CREON regroupe désormais 23 communes et compte environ 43 000 habitants.

▶▶▶ les élections départementales : 22 et 29 MARS 2015

Les budgets des collectivités : un casse-tête sans précédent

La baisse drastique de la dotation décidée par l'Etat étrille les finances locales. En l'ajoutant à la hausse du fonds de péréquation intercommunale et au coût de la réforme des rythmes scolaires, cela devient très préoccupant à échéance des trois ans (2015-2017).

A ceci s'ajoute, par exemple, la loi ALUR (Accès au Logement Urbain Rénové) qui prévoit la fin de la mise à disposition gratuite des services instructeurs de l'état à compter du 1^{er} juillet 2015.

La Cour des Comptes a par avance identifié les risques de la situation :

- ◆ la baisse des concours de l'Etat peut conduire à une hausse symétrique des impôts locaux, alors même que le taux global de prélèvements obligatoires est déjà élevé.
- ◆ l'ajustement du budget peut se faire uniquement sur les seules capacités d'autofinancement de l'investissement.

Nous avons fêté nos 30 ans !

Nous, c'est l'Association Paroissiale de sauvegarde des églises de Bonnetan et Loupes, que nous appelons: l'APARBEL. et qui est née en mars 1984, avec Jean Hau-Palé.



Le samedi 20 septembre dernier, lors des "Journées du patrimoine", a été inaugurée une magnifique grille en fer forgé permettant l'aération de l'église.

Cinquante personnes se sont retrouvées pour une visite guidée, commentée par Daniel Godard, passionné d'histoire, avant de se diriger vers Loupes. Louis Héraud, qui fait partie, tout comme Daniel Godard de la Société archéologique et historique du canton de Créon nous

brossa un tableau très vivant de l'histoire de Loupes.

Nos deux conférenciers nous ont appris des choses passionnantes, et nous les en remercions.

Pour couronner tout ça, sous le porche de l'église de Loupes, nous avons goûté en appréciant les pizzas, les cannelés et bien d'autres bonnes choses, tout ceci dans une ambiance joyeuse.

Heureux de cet après-midi culturel et sportif, nous sommes revenus vers Bonnetan, en passant par les bois.

A bientôt pour un autre anniversaire ?

Des P'tits riens qui font des P'tits plus ...

Dans notre dernier bulletin nous vous avons communiqué notre souhait de voir l'information mieux circuler au sein de notre village, notamment par le biais de ce bulletin et également très prochainement par internet, avec notre nouveau site.

►►► La création d'un annuaire des artisans, commerçants, associations et services domiciliés dans la commune reste un objectif.

Pour ce faire nous avons besoin de vous. Aussi nous vous invitons à nous donner votre accord ou à vous faire connaître, en nous adressant vos coordonnées (Brochures, Plaquettes, Cartes de visite) afin d'établir une liste exhaustive.

D'un point de vue pratique nous déposerons à l'accueil de la mairie une boîte pouvant recueillir vos documents, mais aussi vos critiques, vos suggestions et éventuellement votre candidature pour aider la commission Communication dans sa réflexion. L'intérêt de cette démarche participative est de répondre au mieux à vos attentes.



►►► La commune de Bonnetan est couverte par 2 agents dont voici les mandats.

Recensement de la population 2015

Le recensement est prévu du 15 janvier au 14 février 2015.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur.

Il sera muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Il est tenu au secret professionnel et vous remettra les documents nécessaires

pour vous faire recenser en ligne ou sur papier. Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.



Un local multi-activités



La Communauté de Communes des Coteaux Bordelais réalise ce projet. Le local est en cours de construction.

Sa finition est prévue dans les prochaines semaines.



28 MARS 2015 Civisme & Ecologie

La Mairie en collaboration avec la Commission Développement Durable de la C.D.C vous invite à venir participer au grand nettoyage de printemps à l'échelon intercommunal.

**Rendez-vous devant
la mairie de Bonnetan à 9h**



Le nettoyage est une démarche civique et écologique !

Des sacs poubelles seront distribués. Pour une sécurité et une hygiène optimum, nous vous demandons d'arriver munis de gants, d'un gilet de sécurité fluo et de bottes en caoutchouc.

Retour en mairie à 12h00 pour peser les emballages recyclables collectés.

La collecte se terminera par un buffet bien mérité et offert à tous les participants au Domaine de la Frayse à Fargues à 13h (inscription en mairie de Bonnetan).



Après midi ludique

Un jeudi sur deux
(semaine impaire)
de 14h30 à 17h30

à la Maison des Associations.

Cette année, l'AAFB propose un après-midi de jeux divers (jeux de cartes, scrabble, ...), à la convenance de chacun et aussi, à condition de s'inscrire avant, une initiation aux échecs.

Bienvenue !

DETENTE

Deux groupes marche

Tous les mardis et jeudis matin.

Le groupe TGV démarre à 9h15 devant la Mairie et rayonne sur les communes environnantes sur 10 km et plus dans la matinée.

Le groupe TER démarre à 9h30 toujours devant la Mairie, et il fait, tranquillement, un petit circuit de 5 à 6 km sur les sentiers de Bonnetan ou des communes environnantes.

L'atelier ouvrage

Ouvert tous les lundis
de 14h30 à 17h30

à la Maison des associations.

Vous y réaliserez de très jolis ouvrages de tricot, de couture ou autre.

N'hésitez pas à venir nous trouver pour une rencontre créatrice et dans une ambiance familiale.

Initiation informatique

Un jeudi sur deux
(semaine paire) à partir de 18h
à la Maison des associations.
(traitement de texte, tableur, photos, internet)

QI GONG

Tous les lundis de 18h30 à 19h30 au Foyer rural.
Cours dispensés par un professeur agréé
Inscription par trimestre 65€ (premier cours gratuit).

31 JANVIER

au Foyer Rural

Assemblée générale à 14h30

7 FEVRIER

au Foyer Rural à 20h30

Soirée Théâtre

La troupe des **Tréteaux de Gironde** viendra interpréter la comédie de Martine HUET, «UN DINER BIEN TRANQUILLE».

Sûrement pas si tranquille que ça...

Rires garantis.

8 MARS

au Foyer Rural à 20h30

Loto AAFB

Nombreux lots, Ambiance sympa .

19 SEPTEMBRE

Rando Rallye Pédestre

Ce sera le 12^{ème} rendez-vous de cette désormais classique et ludique randonnée, on ne sait pas encore où exactement...

11 OCTOBRE

au Foyer rural 12h30

Repas de l'Amitié

Vu le succès rencontré lors du dernier repas et de son animation, réservez cette date pour 2015.

14 MARS

Au Foyer rural à 20h.

L'ACCA, le Comité des Fêtes et l'Association Amicale des Familles organisent une soirée animée par la chanteuse SANDRA.